

lettre

d'information aux **professionnels de la santé**

Cher professionnel de la santé,

Vous avez entre les mains un « Carnet de Santé » ou vous êtes en train de le découvrir sur notre site.

Ce carnet de santé s'adresse à tous les enfants qui ont besoin de soins complexes ou de longue durée. Certaines maladies nécessitent en effet un recours régulier au médecin de famille, mais également les soins de multiples spécialistes et l'intervention d'autres professionnels de la santé (hôpitaux, soins à domicile, psychologues, logopédistes, physiothérapeutes, ergothérapeutes, etc.). Ceci sans compter l'entourage, les enseignants, les éducateurs et autres partenaires qui peuvent être amenés à s'occuper de l'enfant. Cette situation nécessite une importante coordination entre les uns et les autres afin d'assurer une prise en charge adéquate et une bonne transmission des informations.

En groupant dans un document les différentes informations indispensables à la prise en charge de l'enfant, ce classeur a pour objectif de faciliter les soins et permettre aux parents (et représentants légaux) de ne plus être les seuls garants de la transmission de renseignements médicaux.

Ce document ne remplace en aucun cas les documents officiels (carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, dossier médical ou infirmier, etc.). Les parties « informations générales », « transmissions » et les 2 premières pages de la partie « suivi infirmier » forment le carnet de santé de base (au total 7 pages), commun à tous les enfants. Le reste du carnet de santé va varier en fonction des besoins et doit être adapté de cas en cas.

Remise du carnet de santé à la famille

Lors de la remise du carnet de santé, le médecin (pédiatre ou médecin hospitalier) présentera le document aux parents et remplira avec eux les principales rubriques.

En cas d'hospitalisation

En cas d'hospitalisation, le carnet de santé sera une aide précieuse lors du recueil des informations concernant l'enfant. Ensuite, les parents décideront de la place du carnet de santé lors du séjour à l'hôpital (auprès de l'enfant à disposition des différents intervenants, à la maison ou dans le bureau du médecin/de l'infirmière à l'abri des regards indiscrets).

conseil

d'utilisation

Au moment du retour à domicile, l'infirmière et le médecin responsables de l'enfant prendront soin de noter les modifications de traitement (pages « Médicaments ») et/ou de prise en charge (« Suivi infirmier spécifique » et « Transmission »). Un court résumé de l'hospitalisation sera noté dans la partie « Transmission ».

Nous sommes persuadés que le carnet de santé va contribuer à l'amélioration de la prise en charge des enfants qu'il concerne et être un outil de transmission utile à tous les partenaires du réseau.

Pour des questions ou des compléments, ou si vous souhaitez nous aider à améliorer le « Carnet de santé », vous pouvez contacter :

Dr Mario Gehri, Médecin-chef de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne,
mario.gehri@chuv.ch

Mme Patricia Fahrni-Nater, Infirmière coordinatrice de l'équipe pédiatrique cantonale de soins palliatifs et de soutien, 021 314 36 32, patricia.fahrni-nater@chuv.ch

Les partenaires qui ont contribué à la réalisation du carnet de santé :

Dr Mario Gehri, Médecin-chef Hôpital de l'Enfance, Département médico-chirurgical de pédiatrie (DMCP), CHUV, Lausanne

Mme Patricia Fahrni-Nater, Infirmière coordinatrice de l'équipe pédiatrique cantonale de soins palliatifs et de soutien, DMCP, CHUV, Lausanne

Dresse Cécile Holenweg-Gross, cheffe de clinique, DMCP, CHUV, Lausanne
Infirmières de l'équipe cantonale de soins pédiatriques à domicile

Mme Sangra-Bron, Mme Christine Vuilleumier, Mme Favez, Mme Wong et le groupe de parents de l'Association Suisse en faveur de l'Enfant Infirmier Moteur Cérébral ayant participé à l'élaboration du Carnet de santé dont la partie « vie quotidienne » a été reprise tel quel.

Mme Christen Mayor et le groupe de parents de l'Association Insieme-Vaud.

Mme Viviane Jomini, maman

Mme Hélène Becquelin-Mottet, graphiste

Dr Olivier Carrel et Groupement des Pédiatres Vaudois (GPV)

Prof. Sergio Fanconi, chef du Département médico-chirurgical de pédiatrie (DMCP), CHUV, Lausanne

Mme Valérie Blanc, adjointe à la direction, DMCP, CHUV, Lausanne

La Fondation Planète Enfants Malades, pour le soutien financier à la réalisation des carnets de santé